



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Banking, Trade and Commerce

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, March 10, 2010
Thursday, March 18, 2010 (in camera)

Issue No. 1

**Organization meeting
and
Future business (in camera)**

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 104 — expenses incurred by
the committee during the Second Session
of the Fortieth Parliament)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Banques et du commerce

Président :

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 10 mars 2010
Le jeudi 18 mars 2010 (à huis clos)

Fascicule n° 1

**Réunion d'organisation
et
Travaux futurs (à huis clos)**

Y COMPRIS :
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(L'article 104 du Règlement — dépenses encourues par
le comité au cours de la deuxième session
de la quarantième législature)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Banks	Kochhar
Campbell	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Comeau)
(or Tardif)	Oliver
Gerstein	Ringuette
Greene	Rivard
Harb	St. Germain, P.C.

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Moore (*March 17, 2010*).

The Honourable Senator Banks replaced the Honourable Senator Massicotte (*March 17, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Michael A. Meighen

Vice-présidente : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Banks	Kochhar
Campbell	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Comeau)
(ou Tardif)	Oliver
Gerstein	Ringuette
Greene	Rivard
Harb	St. Germain, C.P.

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Moore (*le 17 mars 2010*).

L'honorable sénateur Banks a remplacé l'honorable sénateur Massicotte (*le 17 mars 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, March 10, 2010
(1)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 4:20 p.m., this day, in room 505, Victoria Building, for the purpose of organization, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Meighen, Moore, Oliver, Ringuette, Rivard and St. Germain, P.C. (11).

In attendance: Francine Pressault, Communication Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Harb moved:

That the Honourable Senator Meighen do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meighen assumed the chair.

The Honourable Senator Gerstein moved:

That the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Moore moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Harb moved:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 10 mars 2010
(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Meighen, Moore, Oliver, Ringuette, Rivard et St. Germain, C.P. (11).

Également présente : Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière préside à l'élection de la présidence.

L'honorable sénateur Harb propose :

Que l'honorable sénateur Meighen soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meighen occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Gerstein propose :

Que l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Moore propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Harb propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Harb moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Greene moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ringuette moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Rivard moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee; and

That the subcommittee inform the full committee of these designations.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Harb propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 104 du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Greene propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Ringuette propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et à la vice-présidente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Rivard propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité; et

Que le sous-comité informe le comité permanent de ces désignations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Harb moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purpose of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Oliver moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Massicotte moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate or other external consultant for the purposes of their development and implementation;

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed the members of the new time slot for the committee.

At 4:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

L’honorable sénateur Harb propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Oliver propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Massicotte propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents de communications affectés au comité dans l’élaboration des plans de communications et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l’élaboration et de la mise en œuvre de ces plans;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président informe les membres du nouvel horaire des séances du comité.

À 16 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, March 18, 2010
(2)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met in camera this day, at 10:32 a.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Meighen, Oliver and St. Germain, P.C. (8).

In attendance: June M. Dewetering, Chief, Macroeconomics, Library of Parliament and Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Pursuant to rule 92(2) (e), the committee considered a draft agenda.

The chair informed the members on the decisions taken by the Subcommittee on Agenda and Procedure concerning the committee's schedule.

At 10:50 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le jeudi 18 mars 2010
(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à huis clos, à 10 h 32, dans la salle 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Meighen, Oliver et St. Germain, C.P. (8).

Également présentes : June M. Dewetering, chef, Macroéconomie, Bibliothèque du Parlement, et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour.

Le président informe les membres des décisions prises par le Sous-comité du programme et de la procédure concernant le calendrier des travaux du comité.

À 10 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, March 11, 2010

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104 (2), that the expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Fortieth Parliament are as follows:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

Professional and other services	\$ 2, 125
Transportation and Communications	—
All other expenditures	5,800
Witness expenses	<u>8,194</u>
TOTAL	\$ 16,119

2. With respect to its special study on Credit and Debit Cards authorized by the Senate on Tuesday, March 2, 2009:

Professional and other services	\$ —
Transportation and Communications	—
All other expenditures	—
Witness expenses	<u>1,566</u>
TOTAL	\$ 1,566

During the session, your Committee held 37 meetings (65.2 hours), heard 112 witnesses and submitted 5 reports in relation to its work. Your Committee examined 5 bills (Part 12) contained in Bill C-10, S-203, C-4, S-232 and S-8) and received a total of 7 orders of reference.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 11 mars 2010

Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104 (2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la deuxième session de la quarantième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

Services professionnels	2 125 \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	5 800
Dépenses des témoins	<u>8 194</u>
TOTAL	16 119 \$

2. Relatif à son étude spéciale sur les questions concernant les cartes de crédit et de débit autorisée par le Sénat le mardi 3 mars 2009 :

Services professionnels	— \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>1 566</u>
TOTAL	1 566 \$

Durant la session, le comité a tenu 37 réunions (65.2 heures), entendu 112 témoins et soumis 5 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 5 projets de loi ((Partie 12) contenu dans le projet de loi C-10, S-203, C-4, S-232, et S-8) et a reçu au total 7 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

Le président,

MICHAEL A. MEIGHEN

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 10, 2010

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:20 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Line Gravel, Clerk of the Committee: Honourable senators, you have a quorum.

Please see the first item on your agenda.

[Translation]

Pursuant to rule 88, it is my honour and privilege to preside over the election of a chair.

Do I have any nominations?

[English]

Senator Harb: With your permission, I would like to nominate Senator Michael Meighen to be the chair of the committee.

Ms. Gravel: It is moved by the Honourable Senator Harb that the Honourable Senator Michael Meighen be chair of the committee.

Are there any other nominations?

Senator Moore: I move that nominations cease.

Ms. Gravel: Very well.

Are honourable senators in agreement with that nomination?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Gravel: Senator Meighen, you are now the chair of the committee.

Senator Michael Meighen (Chair) in the chair.

Senator Meighen: Thank you all very much. It is nice to be back.

[Translation]

It is a pleasure to see a number of former committee members again, as well as three new members, if I am not mistaken: Senator St. Germain, Senator Rivard and Senator Kochhar.

[English]

This is an organizational meeting and we will proceed right away.

It is nice to see that Senator Hervieux-Payette has arrived just in time.

Our second item is the election of a deputy chair. Are there any nominations?

Senator Gerstein: Mr. Chair, it is my pleasure to nominate the Honourable Senator Hervieux-Payette as the deputy chair of this committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 10 mars 2010

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 16 h 20 conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, dans le but d'organiser les activités du comité.

[Traduction]

Line Gravel, greffière du comité : Honorables sénateurs, le quorum est atteint.

Veillez vous référer au premier point de votre ordre du jour.

[Français]

Conformément à l'article 88 du Règlement, c'est mon honneur et mon privilège de procéder à l'élection de la présidence.

Est-ce que j'entends des nominations?

[Traduction]

Le sénateur Harb : Avec votre autorisation, je propose que le sénateur Michael Meighen soit président du comité.

Mme Gravel : Il est proposé par l'honorable sénateur Harb que l'honorable sénateur Michael Meighen soit président du comité.

Y a-t-il d'autres mises en candidature?

Le sénateur Moore : Je propose que l'on mette fin à la mise en candidature.

Mme Gravel : Très bien.

Les honorables sénateurs sont-ils d'accord avec cette candidature?

Des voix : D'accord.

Mme Gravel : Sénateur Meighen, vous êtes maintenant le président du comité.

Le sénateur Meighen (président) occupe le fauteuil.

Le sénateur Meighen : Je vous remercie beaucoup. Je suis heureux d'être de retour.

[Français]

Il me fait plaisir de revoir plusieurs anciens membres du comité, ainsi que trois nouveaux membres, si je ne me trompe pas : le sénateur St. Germain, le sénateur Rivard et le sénateur Kochhar.

[Traduction]

C'est une réunion d'organisation, et nous allons nous y attaquer tout de suite.

Je suis heureux de constater que le sénateur Hervieux-Payette est arrivée juste à temps.

Le deuxième point à l'ordre du jour est l'élection d'un vice-président. Y a-t-il des candidatures?

Le sénateur Gerstein : Monsieur le président, c'est avec plaisir que je propose que l'honorable sénateur Hervieux-Payette soit la vice-présidente du comité.

The Chair: Thank you, Senator Gerstein. Are there any other nominations?

Senator Moore: I move that nominations cease.

The Chair: Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: We have one nominee, Senator Hervieux-Payette.

[*Translation*]

Congratulations, and thank you for accepting the responsibility.

[*English*]

The third item is the Subcommittee on Agenda and Procedure.

Senator Moore: So moved.

The Chair: It is moved by Senator Moore.

Is there any discussion?

All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. It is carried.

Item 4 is a motion to publish the committee's proceedings.

Senator St. Germain: So moved.

The Chair: Is there any discussion?

There being none, all in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. That is carried.

Item 5 is authorization to hold meetings and to receive evidence when a quorum is not present.

Senator Harb: I so move.

The Chair: Is there any discussion?

There being none, the motion is carried.

Is there a mover that we adopt the first draft report, which has been prepared in accordance with rule 104 and which is in your package?

Does everyone understand what this is and what it covers? If not, the clerk is far more competent than any of us to explain it. The second item, of course, covers our debit card-credit card study.

It is moved by Senator Harb.

Is there any further discussion?

There being none, the motion is carried.

Is someone prepared to move the motion with regard to research staff?

Le président : Merci, sénateur Gerstein. Y a-t-il d'autres mises en candidature?

Le sénateur Moore : Je propose que l'on mette fin à la mise en candidature.

Le président : Sommes-nous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Nous avons une candidate, en la personne du sénateur Hervieux-Payette.

[*Français*]

Félicitations et merci d'avoir accepté le fardeau.

[*Traduction*]

La troisième motion concerne le Sous-comité du programme et de la procédure.

Le sénateur Moore : Je propose d'adopter la motion.

Le président : C'est proposé par le sénateur Moore.

Y a-t-il des commentaires?

Êtes-vous tous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci. La motion est adoptée.

La quatrième motion vise la publication des délibérations du comité.

Le sénateur St-Germain : Je propose d'adopter la motion.

Le président : Y a-t-il des commentaires?

Puisqu'il n'y en a pas, êtes-vous tous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie. La motion est adoptée.

La cinquième motion porte sur l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages en l'absence de quorum.

Le sénateur Harb : Je propose d'adopter la motion.

Le président : Y a-t-il des commentaires?

Puisqu'il n'y en a pas, la motion est adoptée.

Est-ce que quelqu'un propose que nous adoptions le rapport provisoire, lequel a été préparé conformément à l'article 104 du Règlement et se trouve dans votre trousse?

Est-ce que tout le monde comprend de quoi il s'agit et ce dont ont traité? Dans la négative, la greffière est beaucoup plus en mesure que n'importe qui d'entre nous de l'expliquer. Le deuxième point, bien entendu, concerne notre étude sur les cartes de crédit et de débit.

C'est proposé par le sénateur Harb.

Y a-t-il des commentaires?

Puisqu'il n'y en a pas, la motion est adoptée.

Est-ce que quelqu'un veut bien proposer la motion concernant le personnel de recherche?

Senator Greene: I so move.

The Chair: Is there any discussion on that item?

It is agreed and carried.

Item 8 concerns the authority to commit funds and certify accounts.

Senator Ringuette: I so move.

The Chair: Is there any discussion?

There being none, it is carried. Thank you.

Who is prepared to move the motion on travel?

[Translation]

Senator Rivard moves that motion; are there any other comments?

[English]

The motion is carried.

Item 10 is designation of members travelling on committee business.

Senator Harb: I so move.

The Chair: I think it is normal.

As there is no further discussion, it is carried.

Item 11 is with regard to travelling and living expenses of witnesses; a standard item.

Senator Oliver: I so move.

The Chair: Is there any discussion?

There being none, it is carried.

Item 12 is with regard to communications, another standard item.

Senator Massicotte: This is an outstanding issue upon which the Senate has never concluded. There have been many debates about whether our committees would be best served by internal staff versus external staff. Chairmen of many committees thought they were better served by employing outside people rather than employing internal people.

I believe there was a subcommittee of the Committee on Internal Economy to recommend whether to force committees to use internal staff rather than hiring external staff, but they have not arrived at a conclusion.

The problem I see is that if we adopt this resolution, we lose our discretion to employ our own staff. The other consequence is that the Communications Directorate of the Senate will obviously have to employ people and that will increase their operating costs. I do not know the best solution. I like to give people the flexibility to hire the best personnel at the least expensive rate as opposed to having a bureaucracy inside the Senate. I have not heard the final recommendations.

Le sénateur Greene : Je la propose.

Le président : Y a-t-il des commentaires sur ce sujet?

Tout le monde est d'accord. C'est adopté.

Le huitième point concerne l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

Le sénateur Ringuette : Je propose de l'adopter.

Le président : Y a-t-il des commentaires?

Il n'y en a pas; la motion est donc adoptée. Je vous remercie.

Qui veut bien proposer la motion sur les déplacements?

[Français]

Le sénateur Rivard propose cette motion; y a-t-il d'autres commentaires?

[Traduction]

La motion est adoptée.

La dixième motion porte sur la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité.

Le sénateur Harb : Je propose de l'adopter.

Le président : Je pense que c'est la motion standard.

Puisqu'il n'y a pas de discussion, la motion est adoptée.

La onzième motion concerne les frais de déplacement des témoins; c'est la motion habituelle.

Le sénateur Oliver : Je propose de l'adopter.

Le président : Y a-t-il des commentaires?

Comme il n'y en a pas, la motion est adoptée.

La douzième motion concerne les communications, une autre motion standard.

Le sénateur Massicotte : C'est une question qui n'a pas été réglée, que le Sénat n'a jamais réglée. Il y a eu de nombreux débats sur la question de savoir si nos comités seraient mieux servis par un personnel interne ou externe. Les présidents de bien des comités estiment être mieux servis quand ils emploient des gens de l'extérieur.

Il me semble qu'un sous-comité du Comité de la régie interne a été créé pour déterminer s'il convenait de forcer les comités à recourir à du personnel interne plutôt que d'embaucher des gens de l'extérieur, mais il n'a pas tiré de conclusion.

Le problème que je vois, c'est que, si nous adoptons cette résolution, nous perdons notre liberté d'employer notre propre personnel. Une autre conséquence, c'est que la Direction des communications du Sénat devra de toute évidence employer du monde, et cela fera grimper ses coûts d'exploitation. Je ne connais pas de solution idéale. J'aime laisser aux gens la liberté d'employer le meilleur personnel qui soit au meilleur coût possible, plutôt que d'instaurer une bureaucratie au sein du Sénat. Je n'ai pas entendu les recommandations finales.

I suggest amending this resolution to simply give the committee authority to hire internally or externally, and we can debate the issue later.

The Chair: Does the clerk have a comment?

Ms. Gravel: We could say “and/or.”

The Chair: Do you know, Senator Massicotte, when we can expect that report?

Senator Massicotte: I think the study is ongoing. I believe that there is a subcommittee composed of Senator Dawson and others. Most of us are dissatisfied with the communication performance of the Senate. The committee was going to review how to best improve it and possibly consider staffing changes and so on. I think some staff changes have recently been made, but the full debate has not occurred and may not occur for some months.

The Chair: I suspect that we will not need a great deal of that sort of professional help for a while, until we really get under way. We can do either or both, as I understand.

Senator Massicotte: I would do either/or.

[*Translation*]

The Chair: I hope that Francine Pressault, who served us so well during the previous session, will not be insulted by this decision. It gives us the flexibility of doing one or the other.

[*English*]

We have Item 12 as amended by Senator Massicotte. Is there any further discussion?

Senator Moore: Mr. Chair, I want to confirm that after the word “director” we are putting in the words “and/or external services,” is that correct?

The Chair: Yes. Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Item 13 concerns our time slot for regular meetings. Are the time slots the same?

Ms. Gravel: They are changed by 15 minutes — 4:15 p.m. to 6:15 p.m. on Wednesday and the same on Thursday.

The Chair: To allow us 15 minutes to get over from the house.

Senator Massicotte: Is it still a fixed time or must the Senate have adjourned?

The Chair: It has to be adjourned, but no earlier than 4:15 p.m.

Ms. Gravel: The time slot is from 10:30 a.m. to 12:30 p.m. on Thursday.

Senator Massicotte: May I make a comment? I am not sure it is within our discretion, but I find it in poor taste to have important guests come and sit here and wait for us. On one occasion last year we had only 10 minutes with important witnesses. We had to

Je propose de modifier cette résolution pour simplement donner au comité le pouvoir d'embaucher à l'interne ou à l'externe, et nous pourrions aborder la question plus tard.

Le président : Est-ce que la greffière a une observation à faire?

Mme Gravel : Nous pourrions dire « et/ou ».

Le président : Savez-vous, sénateur Massicotte, quand nous pouvons nous attendre à voir ce rapport?

Le sénateur Massicotte : Je pense que l'étude se poursuit. Je crois qu'un sous-comité a été formé; il est composé du sénateur Dawson et d'autres sénateurs. La plupart d'entre nous ne sont pas satisfaits des communications au Sénat. Le comité devait se pencher sur les moyens de les améliorer et peut-être envisager des changements dans le personnel, et cetera. Je pense que certains de ces changements se sont déjà faits, mais le débat en soi n'a pas encore eu lieu et pourrait ne pas avoir lieu avant encore plusieurs mois.

Le président : Je soupçonne que nous n'aurons pas un grand besoin de ce genre d'assistance professionnelle avant un certain temps, tant que nos travaux ne seront pas déjà bien amorcés. Nous pouvons faire l'un ou l'autre ou les deux, à ce que j'ai compris.

Le sénateur Massicotte : Je dirais et/ou.

[*Français*]

Le président : J'espère que Francine Pressault, qui nous a si bien servis lors de l'autre session, ne sera pas insultée par cette décision. Cela nous donne la liberté d'agir de l'une ou de l'autre façon.

[*Traduction*]

Nous avons la douzième motion telle que modifiée par le sénateur Massicotte. Y a-t-il d'autres commentaires?

Le sénateur Moore : Monsieur le président, j'aimerais confirmer qu'après « Direction des communications du Sénat », nous ajoutons les mots « et/ou de services externes ». C'est bien cela?

Le président : Oui. Est-ce que c'est d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie. La treizième motion concerne l'horaire des réunions régulières. Est-ce que c'est le même?

Mme Gravel : Il est changé d'un quart d'heure — de 16 h 15 à 18 h 15 le mercredi, et le jeudi n'a pas changé.

Le président : Pour nous laisser 15 minutes pour venir de la Chambre.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que c'est encore un horaire fixe, ou est-ce que le Sénat doit avoir ajourné?

Le président : Il doit avoir ajourné, mais pas plus tôt que 16 h 15.

Mme Gravel : La plage horaire est de 10 h 30 à 12 h 30 le jeudi.

Le sénateur Massicotte : Est-ce que je pourrais faire un commentaire? Je ne suis pas sûr que nous ayons le moindre pouvoir là-dessus, mais je trouve de mauvais goût de convier des invités importants et de les faire nous attendre. Il y a eu une

rush back and be out by 6 p.m. or 6:10 p.m. If I was that witness, I would say no wonder our country is running so poorly; the Senate cannot even organize its meetings.

I do not mind the Tuesday, Wednesday whenever the house sits, but there should be one day we know if we have important guests, we can line them up and we will be available to hear them. I think it is so disorganized. We have to know that we can hear our witnesses with ample time to listen and ask questions. We have to have some flexibility.

Senator Ringuette: I think we all agree with what you are saying. Maybe in accordance with that, we could have witnesses to appear during our Thursday morning time slot.

The Chair: You mean no witnesses on Wednesday?

Senator Ringuette: Perhaps.

Senator Harb: You are stuck. You have to do it.

The Chair: Is there any flexibility on that time of 6 p.m.?

Ms. Gravel: No, we have to be finished by 6:15 p.m. because another committee comes in after we meet.

Senator St. Germain: I have a committee meeting right after that.

The Chair: So does Senator Gerstein, I know. Do you have a solution, Senator Hervieux-Payette?

Senator Hervieux-Payette: Yes, I believe the only solution is to obtain permission to sit at the same time as the Senate is sitting. That is the only solution.

Senator Massicotte: That is a good solution.

Senator Hervieux-Payette: That is the only solution.

Senator Massicotte: Yes, and rarely, we will break for 15 minutes or 20 minutes and vote, but it is very rare.

Senator Harb: The way to get around it is you say when witnesses are scheduled to appear before the committee, then the committee could sit while the Senate is sitting; otherwise, you can continue to sit after 4:15 p.m. Does that make sense?

Senator Massicotte: Mr. Chair, can we leave that with you?

The Chair: You can leave it with me, but I am not clear in my own mind, and maybe Senator Hervieux-Payette is, as to how that would work. Would it have to be an item motion — each time we see a problem, we make a motion? Then we have to sit before 4:15 p.m., for example.

occasion l'année dernière où nous n'avons eu que 10 minutes avec d'importants témoins. Nous avons dû nous dépêcher, et nous devons avoir fini à 18 heures ou 18 h 10. À la place de ce témoin, je me dirais que ce n'est pas étonnant que le pays ait tant de difficultés; le Sénat ne peut même pas organiser ses réunions.

Le mardi ne me pose pas de problème, ni le mercredi, quand la Chambre siège, mais il devrait y avoir un jour où, si nous savons que nous devons recevoir des témoins importants, nous pouvons les accueillir et les entendre. Je trouve tout cela tellement désorganisé. Nous devons savoir que nous pouvons entendre nos témoins et avoir amplement le temps de les écouter et de leur poser des questions. Nous devons avoir une certaine flexibilité.

Le sénateur Ringuette : Je pense que nous sommes tous d'accord avec vous. Peut-être alors pourrions-nous inviter nos témoins pour notre séance du jeudi matin.

Le président : Pas de témoins le mercredi, donc?

Le sénateur Ringuette : Peut-être.

Le sénateur Harb : Vous êtes coincés. Vous n'avez pas le choix.

Le président : Y a-t-il une certaine marge de manœuvre avec cette séance qui finit à 18 heures?

Mme Gravelle : Non, nous devons en avoir terminé pour 18 h 15, parce qu'un autre comité se réunit ici après nous.

Le sénateur St. Germain : J'ai une réunion de comité juste après.

Le président : Le sénateur Gerstein aussi, je le sais. Avez-vous une solution à proposer, sénateur Hervieux-Payette?

Le sénateur Hervieux-Payette : Oui, je crois que la seule solution est d'obtenir l'autorisation de siéger en même temps que le Sénat. C'est le seul moyen.

Le sénateur Massicotte : C'est une bonne solution.

Le sénateur Hervieux-Payette : C'est la seule solution.

Le sénateur Massicotte : Oui, et il arrivera à l'occasion que nous devons nous interrompre pendant 15 ou 20 minutes pour aller voter, mais c'est très rare.

Le sénateur Harb : La façon de contourner le problème, c'est de dire que, lorsque le comité aura prévu d'entendre des témoins, il pourra siéger en même temps que le Sénat; autrement, on peut continuer de se réunir après 16 h 15. Est-ce que cela vous semble valable?

Le sénateur Massicotte : Monsieur le président, pouvons-nous vous laisser régler cela?

Le président : Vous pouvez compter sur moi, mais je ne vois pas moi-même, et peut-être le sénateur Hervieux-Payette le voit-elle, comment cela fonctionnerait. Est-ce qu'il faudrait que ce soit sujet à motion — chaque fois que nous prévoyons un problème, nous présentons une motion? À ce moment-là, nous devons nous réunir avant 16 h 15, par exemple.

Senator Harb: I would do a blanket motion to say that you seek permission from the Senate for the committee to sit when the Senate is sitting when there are witnesses scheduled to appear before the committee. That means if there are no witnesses appearing before the committee, and it is just a regular meeting, then you meet when the Senate is not sitting.

The Chair: I see two problems. One is someone might say cannot you manage your hearings so that all witnesses have the same time, a reasonable amount of time; what is wrong with you? Second, they might say, well, why should you be able to take off at 3:30 p.m.?

Senator Harb: You ask for Massicotte to stand up and embarrass the pants off of them.

Senator Massicotte: Remember last year we had people that did not have much money. We heard them for 10 minutes; they came and they had to leave. To me it demonstrates clearly to Canadians we are totally disorganized.

The Chair: I think the solution would be 30 minutes — there is a 30-minute break between. We finish on Wednesday at 6:15 p.m.; if we had the flexibility to sit until 6:30 p.m., but we do not.

Senator Hervieux-Payette: You do not know when the Senate chamber will adjourn. Sometimes it goes on and on because people are making speeches. It could go until 5:30 p.m., even 6 p.m., so we cannot presume that it will end at the specific time. Therefore, we have to have blanket permission that says when we have witnesses, we ask for permission to leave. If we do not have witnesses, we will sit at 4:15 p.m.

The Chair: I think that we have to do that. I agree with you.

Senator Massicotte: Yes, or we simply say we ask for permission to sit on Wednesday, come hell or high water, but with recognition that if bells ring for a vote, we will have an adjournment of half an hour for this meeting to go and vote.

Senator Oliver: The leadership is likely going to say that we will do that for ministers or for deputy ministers but not for ordinary witnesses. They will say to the committee you must make your own arrangements with them, but for ministers on a busy schedule we will do that.

Senator Ringuette: Everyone is on a busy schedule.

Senator Hervieux-Payette: We cannot have two different rules.

The Chair: I wish there was a little more flexibility, but if we sat until 6:30 p.m, we would have witnesses and want to sit until 6:45 p.m.

Le sénateur Harb : Je formulerais une motion générale pour dire que vous demandez l'autorisation du Sénat pour que le comité siège en même temps que lui quand il doit entendre des témoins. Ainsi, s'il n'entend pas de témoins et doit avoir une réunion régulière, il se réunit quand le Sénat ne siège pas.

Le président : Je vois deux problèmes. Premièrement, quelqu'un pourrait demander : « Ne pouvez-vous pas organiser vos réunions de manière à ce que tous les témoins aient le même temps, une somme raisonnable de temps? Qu'est-ce qui ne va pas? » Deuxièmement, on pourrait nous dire : « Eh bien, pourquoi devriez-vous pouvoir partir à 15 h 30? »

Le sénateur Harb : Vous demandez à Massicotte de se lever et de les mettre dans un immense embarras.

Le sénateur Massicotte : Rappelez-vous que, l'année dernière, nous avons eu des gens qui n'avaient pas beaucoup d'argent. Nous les avons entendus pendant 10 minutes; aussitôt arrivés, ils ont dû repartir. Pour moi, cela montre clairement aux Canadiens que nous sommes complètement désorganisés.

Le président : Je pense que la solution serait 30 minutes — une pause de 30 minutes. Nous terminons le mercredi à 18 h 15; ce serait bien de pouvoir rester jusqu'à 18 h 30, mais c'est impossible.

Le sénateur Hervieux-Payette : On ne peut pas savoir quand le Sénat ajournera. Il arrive que des séances se poursuivent interminablement parce qu'il y en a qui font de longs discours. Cela pourrait se poursuivre jusqu'à 17 h 30, et même 18 heures, alors on ne peut supposer que la séance se terminera à une heure précise. C'est pourquoi il nous faut avoir une autorisation générale de sorte que, lorsque nous aurons prévu d'entendre des témoins, nous puissions demander de partir. Si nous n'avons pas de témoins, nous siégeons à partir de 16 h 15.

Le président : Je pense que c'est ce que nous devons faire. Je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Massicotte : Oui, ou nous demandons simplement l'autorisation de siéger le mercredi, quoi qu'il arrive, mais en reconnaissant que, si la sonnerie nous convoque à un vote, nous devons suspendre nos travaux pendant une demi-heure pour aller voter.

Le sénateur Oliver : La direction dira probablement que nous pouvons faire cela pour des ministres ou des sous-ministres, mais pas pour des témoins ordinaires. Il dira au comité : « Vous devez vous organiser avec eux, mais pour les ministres dont l'horaire est chargé, nous l'accepterons. »

Le sénateur Ringuette : Tout le monde a un horaire chargé.

Le sénateur Hervieux-Payette : Nous ne pouvons pas avoir deux règles différentes.

Le président : J'aimerais bien que nous ayons un peu plus de marge de manœuvre, mais si nos réunions duraient jusqu'à 18 h 30, nous convoquerions des témoins et nous voudrions pouvoir siéger jusqu'à 18 h 45.

Senator Massicotte: Mr. Chair, what is the problem? If we say that we accept to adjourn as necessary for any vote, who cares otherwise? For us to listen to some more boring speeches, it does not matter.

Senator Hervieux-Payette: We are not there.

The Chair: Would you leave it with Senator Hervieux-Payette and me and whoever the third person is to the steering committee to take it up with the leadership and see if we can find a solution?

Senator Massicotte: As long as we get results, we have no problem.

Senator Greene: If one of us is speaking, the speech is not boring. When one of us is speaking then we all have to be there.

Senator Massicotte: We may be the only ones there.

Senator Gerstein: Do you want to be insulted there or here?

Senator St. Germain: Senator Ringuette just gave the speech of her life and now they infer that speeches are boring.

Senator Ringuette: I deal with the flow.

The Chair: She had a better one in the last session, I thought.

Senator Moore: So you will meet with the steering committee.

The Chair: I am mindful of Senator Massicotte's need for a solution.

Is it now the time to talk about our immediate schedule?

Senator Ringuette: What is on the agenda — Bill S-201 and Bill S-202? Senator Greene is going to discuss them tomorrow and we can start dealing with them.

The Chair: We are not sitting tomorrow.

Senator Moore: This committee is not sitting tomorrow.

The Chair: This committee, yes, excuse me. We are proposing that the steering committee — Senator Hervieux-Payette is out of the country on parliamentary business and will be back next week — would meet on Wednesday, if that is okay with you?

Senator Hervieux-Payette: Wednesday or Thursday is okay. I am not available on Tuesday.

The Chair: I understand. So let us, the steering committee, meet on the first opportunity, which would be Wednesday, to have a full discussion of the agenda. Does the committee wish to meet on Thursday morning to hear the fruits of the labour of the steering committee?

Senator Harb: Only if you insist.

The Chair: I like the way you take direction. I am not sure Senator Massicotte has that much faith in the steering committee to come up with an appropriate solution.

Le sénateur Massicotte : Monsieur le président, où voyez-vous le problème? Si nous disons que nous acceptons de suspendre nos séances au besoin pour aller voter, qui irait chercher plus loin? Il importe peu que nous restions à écouter de longs discours ennuyeux.

Le sénateur Hervieux-Payette : Nous ne sommes pas là.

Le président : Voulez-vous nous laisser, le sénateur Hervieux-Payette, moi et le troisième membre du comité directeur, en débattre avec la direction et voir si nous pouvons trouver une solution?

Le sénateur Massicotte : Du moment que cela donne des résultats, nous n'y voyons pas de problème.

Le sénateur Greene : Si l'un de nous parle, le discours n'est pas ennuyeux. Quand c'est l'un de nous qui parle, nous devons tous y être.

Le sénateur Massicotte : Nous pourrions bien être les seuls présents.

Le sénateur Gerstein : Voulez-vous vous faire insulter là-bas ou ici?

Le sénateur St. Germain : Le sénateur Ringuette vient de prononcer le discours de sa vie, et maintenant ils sous-entendent que les discours sont ennuyeux.

Le sénateur Ringuette : Je suis le mouvement.

Le président : Celui de la dernière session était meilleur, je trouve.

Le sénateur Moore : Donc, vous allez réunir le comité directeur.

Le président : Je suis conscient du besoin de solution qu'exprime le sénateur Massicotte.

Est-ce que le moment est venu de parler de notre programme immédiat?

Le sénateur Ringuette : Qu'est-ce qui est au programme — les projets de loi S-201 et S-202? Le sénateur Greene en parlera demain, et nous pourrions commencer à en débattre.

Le président : Nous n'avons pas de réunion demain.

Le sénateur Moore : Notre comité ne se réunit pas demain.

Le président : Notre comité, oui, excusez-moi. Nous proposons que le comité directeur — le sénateur Hervieux-Payette sera à l'étranger, pour affaires parlementaires, et sera de retour la semaine prochaine — se réunisse mercredi, si vous êtes d'accord.

Le sénateur Hervieux-Payette : Mercredi ou jeudi, c'est bon. Je ne suis pas libre mardi.

Le président : Je comprends. Alors réunissons-nous, le comité directeur, dès que possible, c'est-à-dire mercredi, pour avoir une discussion approfondie sur le programme. Est-ce que le comité veut se réunir jeudi matin pour cueillir le fruit du labeur du comité directeur?

Le sénateur Harb : Seulement si vous insistez.

Le président : J'aime bien votre façon de vous faire diriger. Je ne suis pas sûr que le sénateur Massicotte fasse tellement confiance au comité directeur pour trouver une bonne solution.

Senator Ringuette: Mr. Chair, this committee, in regard to anticipated work, had quite a lengthy discussion on targeting particular issues. I would like the steering committee to revisit those particular items.

The Chair: That is a good suggestion. What if we reversed the order and had the committee meet on Wednesday to discuss all kinds of ideas and then the steering committee to meet on Thursday and decide, having had the benefit of everybody —

Senator Massicotte: I agree with the recommendation. We had a debate on it. We have some new members and they want to contribute, but we had a discussion about subject matters on at least one or two occasions. The steering committee should do their homework, review that debate, come back with recommendations and allow everybody to make a response. Otherwise, you will be all over the map.

Senator Ringuette: We will start all over again and come to the same conclusion.

The Chair: Would you like to meet on Wednesday and put forward whatever suggestions you have?

Senator Ringuette: No. I have made my suggestion, Bill S-201 and Bill S-202.

The Chair: Those are wonderful suggestions but we cannot jump procedural laws. We have to wait until it gets through the Senate, and it needs a full and complete debate, Senator Ringuette.

Senator Oliver: Fulsome.

Senator Ringuette: On an issue that received unanimous consent from this committee.

Senator Hervieux-Payette: It is fine with me if they want to meet before to decide on our agenda.

The Chair: Why do you not send a note to members of the steering committee?

Senator St. Germain: It would be nice for those of us who have just joined the committee to understand the thought process. The only way we will know that is to meet as a full committee. It will give us some idea what to think about it. Unless there is some urgency, that there is an urgent issue, I think that would be the best way to do it.

Senator Hervieux-Payette: It is the most civilized committee and we agree, 99 per cent of the time.

Senator Massicotte: Certainly from the minutes of that meeting we discussed all these different subjects, although I do not think I saw the minutes.

The Chair: Would you like to meet on Wednesday morning, or would you like to meet after the steering committee puts forward some suggestions?

Senator Harb: We had a full debate as a committee as a whole and we have a record of that, along with the deputy chair and the steering committee. I think what would be good, if you will revisit

Le sénateur Ringuette : Monsieur le président, notre comité, en ce qui concerne les travaux prévus, a eu une longue discussion sur le ciblage d'enjeux particuliers. J'aimerais que le comité directeur revienne sur ces questions particulières.

Le président : C'est une bonne suggestion. Que diriez-vous si nous inversions l'ordre, le comité se réunissant mercredi pour discuter de toutes sortes d'idées, puis le comité directeur se réunissant jeudi pour prendre une décision, à la lumière de ce qu'auront exprimé...

Le sénateur Massicotte : Je suis d'accord avec la recommandation. Nous en avons discuté. Nous avons quelques nouveaux membres, et ils veulent apporter leur contribution, mais nous avons discuté de ces questions au moins une ou deux fois. Le comité directeur devrait faire son travail, passer en revue ce qui a été dit alors, présenter des recommandations et permettre à tout le monde d'y répondre, sinon vous ne saurez pas où donner de la tête.

Le sénateur Ringuette : Nous recommencerions à zéro pour arriver à la même conclusion.

Le président : Est-ce que vous voulez que nous nous réunissions mercredi pour présenter vos suggestions?

Le sénateur Ringuette : Non. Je l'ai déjà fait : les projets de loi S-201 et S-202.

Le président : Ce sont d'excellentes suggestions, mais nous ne pouvons pas contourner la procédure. Nous devons attendre que ces projets de loi aient été adoptés par le Sénat et aient fait l'objet d'un débat exhaustif, sénateur Ringuette.

Le sénateur Oliver : Approfondi.

Le sénateur Ringuette : Sur une question qui a eu l'assentiment unanime du comité.

Le sénateur Hervieux-Payette : Moi je suis d'accord s'ils veulent qu'on se réunisse avant pour décider de notre programme.

Le président : Que diriez-vous d'envoyer une note aux membres du comité directeur?

Le sénateur St-Germain : Il serait bon que ceux d'entre nous qui viennent à peine de se joindre au comité puissent comprendre le processus de réflexion. La seule façon d'y arriver est de réunir le comité au complet. Ainsi aurons-nous une idée de ce que nous devons en penser. À moins qu'il y ait quelque urgence, que ce soit une question urgente, je pense que ce serait la meilleure façon de procéder.

Le sénateur Hervieux-Payette : C'est le comité le plus civilisé, et nous tombons d'accord 99 p. 100 du temps.

Le sénateur Massicotte : Le procès-verbal de cette réunion confirmera certainement que nous avons discuté de toutes ces questions, bien que je ne pense pas avoir vu ce procès-verbal.

Le président : Est-ce que vous voulez que nous nous réunissions mercredi matin, ou voulez-vous que ce soit après que le comité directeur aura présenté des suggestions?

Le sénateur Harb : La question a été abordée exhaustivement par le comité, en présence de la vice-présidente et des membres du comité directeur — nous en avons l'enregistrement. Je pense qu'il

that discussion and come back with a recommendation that you as a steering committee feel comfortable with; then we will be able to have a smart discussion.

The Chair: All right.

Senator Moore: Will you sum up?

The Chair: Yes. I am always persuaded by the last person who spoke, who was Senator Harb. He said the steering committee should meet first and review past meetings and evidence collected then, or opinions collected, and then come forward with a recommendation.

Senator Moore: Is the steering committee going to meet on Wednesday and then come to the full committee Thursday morning?

The Chair: Yes. I have not had a chance to talk to you, Senator Hervieux-Payette, and I apologize.

Ms. Gravel: Perhaps we should close this meeting first?

The Chair: All right. Can we adjourn and would you all stay for few minutes?

(The committee adjourned.)

conviendrait que le comité directeur passe en revue le tout et formule une recommandation qui le satisfasse. De là, nous pourrions avoir une discussion intelligente.

Le président : D'accord.

Le sénateur Moore : Est-ce que vous pouvez résumer?

Le président : Oui. Je suis toujours persuadé par la dernière personne à s'exprimer, le sénateur Harb en cette occurrence. Il a dit que le comité directeur devrait se réunir d'abord, passer en revue les réunions antérieures et les témoignages recueillis, ou les avis recueillis, puis présenter une recommandation.

Le sénateur Moore : Est-ce que le comité directeur va se réunir mercredi, puis venir à la séance plénière jeudi matin?

Le président : Oui. Je n'ai pas eu la possibilité de m'entretenir avec vous, sénateur Hervieux-Payette, et je m'en excuse.

Mme Gravel : Peut-être pouvons-nous d'abord lever la séance?

Le président : D'accord. Est-ce que nous pouvons lever la séance, et pouvez-vous tous rester encore quelques minutes?

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5